

DEC160079DR01

Décision portant nomination de **M. Mathieu LEROUX-COYAU** aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod (IJM)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod (IJM) et nommant M. Giuseppe BALDACCI en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 9 juillet 2014 ;

Considérant que **M. Mathieu LEROUX-COYAU** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation CNRS Paris Michel-Ange et par l'Institut Curie les 28 et 30 janvier, puis du 10 mars au 13 mars 2009,

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Mathieu LEROUX-COYAU**, TCE est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod (IJM) à compter du 10 juillet 2014.

M. Mathieu LEROUX-COYAU exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

27, rue Paul Bert
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40
F. 01 45 15 01 66

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, **M. Mathieu LEROUX-COYAU** est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le **25 JAN. 2016**



Le directeur de l'unité
Giuseppe BALDACCI

Pour le Délégué régional de la
Prévention Paris-Villejuif du
CNRS et par délégation
l'Adjoint au Délégué régional
en charge du service mutualisé

Eric CHAREYRE

Visa de Christine CLERICI, présidente de l'Université Paris Diderot

université
PARIS
DIDEROT

PRESIDENCE